

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL**  
**MUNICIPAL**  
**21 JANVIER 2016**

**Nombre de membres**  
Afférents au Conseil Municipal : 14  
En exercice : 14  
Qui ont pris part à la délibération : 12

L'an deux mille seize et le vingt et un janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

**Date d'affichage** : 12/01/2016  
**Date de convocation** : 12/01/2016

**Etaient présents** : M. LAVAGNE, M. MORENO, M AZEMA, Mme STEFANI, Mme VILLAR, M. LAUBER, M. ROGNE, Mme BONNAFOUS, Mme COUSINIE, Mme MIALHE, M. PINTE.

**Absents excusés** : Mme LISERRA, M. BLASQUEZ.

Mme Pierrette STEFANI a été nommée secrétaire de séance.

**PERSONNEL**

**Nouveau contrat emploi avenir**

Suite au départ en congés parental de Mlle Olivia DEMOUY, un nouvel agent sera recruté à l'essai la première semaine de février.

**TRAVAUX**

**Conteneurs enterrés**

**Place de l'Eglise** : Il reste quelques finitions à réaliser mais ils sont déjà utilisables

**Rue de l'Etoile** (près de l'institut de beauté) : les travaux pour la pose de 2 conteneurs enterrés débiteront le 8 février prochain.

**Presbytère**

M. l'Abbé n'occupe plus le presbytère. Un état des lieux sera fait à la fin du mois et une estimation du bâtiment sera demandée.

**Gymnase**

Un digicode a été installé pour faciliter l'accès de tous les membres des associations utilisant ce bâtiment. Les divers aménagements intérieurs (meubles de rangement, bancs, ...) sont terminés.

**Salle des fêtes et mairie**

Les menuiseries d'origine sont en cours de remplacement par des menuiseries double vitrage. Une aide nous a été accordée par la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet dans le cadre du Fonds de concours octroyé aux communes rurales.

**Rue de Cantalause et des Manettes**

Le transfert à la Communauté d'Agglomération de Castres Mazamet de la voirie de Cantalause et des Manettes a été demandé car l'entretien de ces voies, utilisées par de nombreux camions desservant l'Entreprise Sud-Abiès, va devenir trop important pour les finances de la commune.

**DEMANDES DE SUBVENTIONS**

**Demande subvention cantine**

Une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture du Tarn dans le cadre de la DETR 2016 pour l'extension de la cantine. Des subventions complémentaires seront demandées auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de la CAF. Cette réalisation est estimée à environ 50000€.

#### **Demande subvention aménagements handicapés**

Le rapport rendu par le cabinet d'étude pour les aménagements d'accessibilité des handicapés dans les bâtiments publics prévoit environ 40000€ de travaux réalisables sur plusieurs années. Une demande de subvention sera déposée auprès du sénateur du Tarn dans le cadre de la Dotation parlementaire.

#### **Demande de subvention pour le clocher de l'église**

La peinture des murs et des persiennes du clocher est en projet. Une aide sera sollicitée auprès de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet dans le cadre du fonds de concours. Les travaux sont estimés à 22 000€.

#### **Feux tricolores**

Le mécanisme des feux tricolores situés au centre du village est devenu obsolète et son dépannage difficile. Dans le cadre de la subvention « Amendes de police » une aide sera demandée pour son remplacement.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Défibrillateur**

L'acquisition d'un défibrillateur facilement accessible par tous a été adoptée. Le Crédit Agricole participera à hauteur de 87% pour cet achat.

##### **Convention instruction PC**

La reconduction avec la ville de Castres de la convention pour l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol est signée pour une nouvelle année.

##### **Pôt du Nouvel an**

Une subvention de **269€** sera octroyée à la MJC de VALDURENQUE pour l'organisation du « Pôt du Nouvel An ».

##### **Subvention goûter de Noël des personne âgées**

Une subvention de **700€** sera versée à l'Association « Génération Mouvement » organisatrice du goûter de Noël des personnes du village ayant plus de 60 ans.

##### **Paiement factures d'investissement**

Le maire est autorisé à mandater les factures pour les dépenses d'investissement reçues en 2016, avant le vote du budget.